



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DORÉ COPPER ANNONCE QUE LES ESSAIS DE TRI DU MINÉRAI POUR CORNER BAY SONT POSITIFS

Toronto, Ontario – 16 décembre 2021 – Doré Copper Mining Corp. (la « Société » ou « Doré Copper ») (TSXV : DCMC; OTCQX : DRCMF; FRA : DCM) est heureuse d'annoncer les résultats positifs des récents essais sur des échantillons visant à déterminer l'efficacité de l'utilisation de la technologie de tri du minerai afin d'améliorer la teneur du matériau usiné et de réduire le nombre de tonnes alimentant l'usine pour son projet phare à haute teneur en cuivre et en or, le projet Corner Bay, situé à environ 55 kilomètres par route de l'usine Copper Rand de la Société, près de Chibougamau au Québec.

Faits saillants des essais de tri du minerai

- L'échantillon a été prélevé de l'amas de minerai de développement entreposé en surface provenant de l'extraction d'un échantillon en vrac en 2008.
- Les résultats montrent que la teneur du préconcentré produit par la trieuse de minerai est multipliée par **2,6, passant de 2,66 % Cu à 6,84 % Cu, avec un taux de récupération de 95,5 % Cu**, en utilisant un capteur de transmission de rayons X (« TRX ») aux installations pour ce type d'essais du Corem (ville de Québec).
- Le rejet après le tri contient 62,8 % de la masse initiale et sa teneur en cuivre est de 0,19 %.
- En pratique, un taux de récupération plus élevé peut être anticipé, puisque la fraction fine issue des activités d'exploitation et de concassage sera ajoutée au préconcentré de la trieuse de minerai.
- La technologie de tri du minerai se prête à la minéralisation de Corner Bay et aurait des bénéfices sur les coûts et l'environnement, notamment :
 - Diminution des coûts de transport et des émissions de gaz à effet de serre (GES) en raison d'une réduction du minerai transporté de la mine à l'usine;
 - Diminution de la consommation d'énergie à l'usine en raison d'une teneur d'alimentation plus élevée et de la diminution de la dureté du matériau d'alimentation (indice de Bond moins élevé du préconcentré produit après tri comparativement à l'alimentation du tri);
 - Réduction de la production de résidus fins;
 - Augmentation de la capacité de traiter des matériaux additionnels à l'usine.

Au sujet des résultats des premiers essais de tri, Ernest Mast, président et chef de la direction, a déclaré : « *Les résultats de nos premiers essais de tri sont très encourageants et démontrent qu'il est possible d'améliorer de manière importante la teneur de Corner Bay. L'EEP à venir comprendra une étude de rentabilité sur l'intégration de la technologie de tri du minerai pour Corner Bay et de ses bénéfices économiques potentiels. En se basant sur les essais de tri antérieurs et la nature de la minéralisation du gîte Devlin, notre actif secondaire d'une exploitation en étoile, nous prévoyons que le tri du minerai sera là aussi efficace. Les prochains travaux de développement comprendront des essais de tri du minerai supplémentaires dans différents secteurs des gîtes.* »

« *Comme la mise en place du tri du minerai ouvre de nouvelles possibilités pour la conception de l'usine qui nécessitent des analyses additionnelles, la Société prévoit maintenant terminer l'évaluation économique préliminaire (EEP) d'ici la fin du premier trimestre de 2022. De plus, elle intégrera la mise à jour des ressources minérales de Corner Bay, laquelle comprend les résultats de forage positifs qui relient maintenant le secteur entre la zone Principale (sous le dyke) et la veine La plus profonde. Nous espérons*

avoir reçu tous les résultats d'analyse en janvier. Ce secteur, considéré comme du stérile dans les ressources actuelles, devrait permettre l'ajout d'un important nombre de tonnes. »

Essais de tri du minerai

Corem a été mandaté pour entreprendre des essais à leurs installations situées dans la ville de Québec afin de déterminer si le tri du minerai de Corner Bay utilisant un capteur de transmission de rayons X (TRX) est possible.

Un échantillon en vrac représentatif a été préparé par Doré Copper, en prélevant différents types de roches d'un amas de minerai de développement entreposé en surface sur le site du projet. L'échantillon choisi représentait les différents types de roches : sulfures massifs et semi-massifs, zone de cisaillement, dyke de diorite et anorthosite. Aux installations du Corem, chaque type de roches a été concassé à moins de 1 ½ po (38 millimètres ou mm) et tamisé à ¾ po (19 mm). Les fractions entre 1 ½ po et ¾ po de chaque type de roches ont été mélangées selon différentes proportions pour constituer un échantillon en vrac représentatif avant les essais de tri. La trieuse industrielle X OCXR-1000 de COMEX (convoyeur de 1 m de large) muni d'un capteur de transmission de rayons X à double énergie (DE-XRT) a été utilisée pour les essais.

Le procédé de tri du minerai facilite la concentration des métaux d'intérêt économique, qui sont généralement associés aux sulfures à haute densité. Au cours du procédé, les roches sont scannées individuellement et les roches de stérile à faible teneur (faible densité) sont sélectivement rejetées du traitement en aval. La première étape du processus de tri est la calibration du capteur de transmission de rayons X; ceci a été effectué avec 100 roches représentant tous les types de roches. Puis, un algorithme de calibration a été développé pour le minerai de Corner Bay. Ensuite, un essai de production a été réalisé avec un échantillon de 95 kg. Cet essai a été effectué en trois passes, le matériau rejeté de chaque passe étant retraité par la trieuse. Cette méthode permet de varier les conditions d'opérations selon un large éventail et d'établir une courbe teneur-taux de récupération afin d'évaluer différents scénarios de séparation.

La somme des trois préconcentrés obtenus représente 37,2 % de la masse d'alimentation à une teneur de 6,84 % Cu, ce qui donne un taux de récupération cumulatif du cuivre de 95,5 %. Le rejet final représente 62,8 % de la masse initiale à une teneur de 0,19 % Cu, équivalant à 4,5 % du cuivre ayant alimenté la trieuse. Les particules fines issues du concassage, ayant une teneur de 3,26 % Cu, n'ont pas été utilisées pour les essais de tri du minerai. Comme les types de roches ont été concassés séparément, la proportion fine du concassage n'a pas été considérée pour les bilans métallurgiques. Par conséquent, dans une situation d'exploitation où la fraction de matériaux fins serait ajoutée au préconcentré, la teneur du concentré final serait moins élevée que celle obtenue lors des essais, mais le taux de récupération du cuivre serait plus élevé.

Bénéfices potentiels du tri du minerai

Le tri du matériau tout-venant peut réduire les coûts d'opérations pour la comminution, la flottation et la gestion des résidus, puisqu'il permet un rejet important du minerai à faible teneur. Le tri peut diminuer la dureté du minerai envoyé à l'usine et, par conséquent, des économies substantielles en énergie peuvent être envisagées. Corem a établi que l'indice de Bond (Wi) du préconcentré est de 11,0 kWh/t. Cette valeur est de 20 % inférieure au Wi historique de 13,7 kWh/t pour le minerai de Corner Bay. L'augmentation de la teneur du minerai traité au circuit de flottation a également le potentiel d'améliorer les taux de récupération métallurgique et d'obtenir des concentrés à teneur plus élevée.

En outre, il est prévu que des économies potentielles des coûts en immobilisations liés à un circuit de traitement et de flottation réduits compenseraient en partie les coûts associés au tri du minerai ou permettraient une capacité de traiter des matériaux additionnels provenant d'autres gisements de la région à l'usine Copper Rand.

Compte tenu du succès de ces premiers essais, une étude de rentabilité sur le tri du minerai sera ajoutée dans l'EEP de la Société (à venir).

Personnes qualifiées

Ernest Mast, ing., président et chef de la direction de la Société et une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101, a révisé et approuvé l'information technique contenue dans ce communiqué de presse.

À propos de Corem

Corem est un centre d'expertise et d'innovation dans le domaine du traitement de minerai, avec la plus grande concentration de ressources dédiées à la R et D dans ce domaine au Canada. Corem est un organisme à but non lucratif qui travaille en étroite collaboration avec ses membres, ses clients et ses partenaires pour améliorer la compétitivité et réduire l'impact environnemental par l'industrialisation de solutions novatrices. Corem dispose d'un large éventail d'équipements et d'infrastructure, dont une usine pilote et des laboratoires pour le broyage, la séparation physique (gravimétrique et magnétique), la flottation, la métallurgie extractive, l'hydrométallurgie, le boulettage, les procédés de traitement thermique ainsi que la caractérisation minéralogique. Pour plus d'informations, veuillez consulter : corem.qc.ca.

À propos de Doré Copper Mining Corp.

Doré Copper Mining Corp. vise à être le prochain producteur de cuivre au Québec, avec une cible de production annuelle de plus de 50 Mlb d'équivalent en cuivre, en mettant en œuvre un modèle d'exploitation en étoile où plusieurs actifs de cuivre-or à haute teneur alimenteraient une usine de traitement centrale de 2 700 tonnes par jour. La Société prévoit publier une EEP d'ici la fin du premier trimestre de 2022 et, par la suite, d'entreprendre une étude de faisabilité et les demandes de permis.

La Société a consolidé un vaste portefeuille de propriétés dans les prolifiques camps miniers de Lac Doré-Chibougamau et de Joe Mann, qui ont produit 1,6 milliard de livres de cuivre et 4,4 millions d'onces d'or¹. Le portefeuille de propriétés comprend 13 anciennes mines, gisements, gîtes et zones cibles de ressources dans un rayon de 60 kilomètres autour de l'usine Copper Rand de la Société.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ernest Mast
Président et chef de la direction
Téléphone : (416) 792-2229
Courriel : emast@Dorecopper.com

Laurie Gaborit
Vice-présidente, relations avec les investisseurs
Téléphone : (416) 219-2049
Courriel : lgaborit@Dorecopper.com

Pour davantage d'information, veuillez visiter : www.dorecopper.com

Facebook : [Doré Copper Mining](https://www.facebook.com/DoreCopperMining)

LinkedIn : [Doré Copper Mining Corp.](https://www.linkedin.com/company/DoreCopperMiningCorp)

Twitter : [@DoreCopper](https://twitter.com/DoreCopper)

Instagram : [@DoreCopperMining](https://www.instagram.com/DoreCopperMining)

1. Sources de données sur la production historique : Economic Geology, v. 107, pp. 963–989 - *Structural and Stratigraphic Controls on Magmatic, Volcanogenic, and Shear Zone-Hosted Mineralization in the Chapais-Chibougamau Mining Camp, Northeastern Abitibi, Canada*, par François Leclerc *et al.* (camp minier de Lac Doré/Chibougamau) et rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur la propriété Joe Mann daté du 11 janvier 2016, préparé par Geologica Groupe-Conseil Inc. pour Jessie Ressources Inc. (mine Joe Mann).

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais pas toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échéancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Les énoncés prospectifs spécifiques au présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, que le taux de récupération du cuivre sera plus élevé lorsque la fraction fine issue des activités d'exploitation et de concassage des activités d'exploitation et de concassage sera ajoutée au préconcentré de la trieuse de minerai; la possibilité de l'efficacité du tri du minerai à Devlin; que les futurs travaux de développement comprendront des essais de tri de minerai additionnels

de différents secteurs des gîtes; la planification de la réalisation de l'étude économique préliminaire (EEP) d'ici la fin du premier trimestre de 2022; d'incorporer la mise à jour des ressources minérales de Corner Bay; la possibilité d'obtenir tous les résultats de forage en janvier; la possibilité d'ajouter un important nombre de tonnes dans le secteur entre la zone Principale (sous le dyke) et la veine La plus profonde; la possibilité de réduire les coûts d'opération et les coûts en immobilisations grâce à la technologie de tri du minerai; l'objectif de devenir le prochain producteur de cuivre au Québec avec une cible de production annuelle de plus de 50 Mlb d'équivalent en cuivre en mettant en œuvre un modèle d'exploitation en étoile; le commencement d'une étude de faisabilité et des demandes de permis après l'EEP. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, les urgences en matière de santé, les pandémies et d'autres risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.